

force vitale, pour résister aux ennemis qui le minaient. Au bout de deux années de plus, ses amis ne pouvaient le distinguer de son ombre, ce qui était fort incommode pour lui; car un jour, ce fut à elle qu'une de ses pratiques voulut remettre cinq chelings six pence pour prix d'une paire de culottes courtes. Neal, il est vrai, parvint à la détromper; mais il fut forcé d'avouer qu'il n'aurait pas la force d'emporter l'argent jusque chez lui. Le pauvre tailleur endura cet état aussi longtemps qu'il put; mais il finit par lui venir des idées de suicide. Après bien des délibérations, il en fit la tentative, comme dit Hamlet, avec un poignçon; mais, hélas! le sang des Malone refuse de couler dans une occasion si ignominieuse; il n'avait plus de sang dans les veines. Que faire? il résolut de se pendre; et à l'aide d'une lière, il s'accrocha à une poutre de sa boutique; mais nouveau désappointement son poids était si léger, qu'il ne fut pas suffisant pour lui donner la mort. Son troisième assaut fut de se noyer; mais il ne put aller au fond. Tous les éléments conspiraient méchamment pour l'empêcher de sortir de la vie. Il était condamné à rester éternellement sur la terre. Mais il ne continuait pas moins de s'amolir, jusqu'à ce qu'avec le temps, il fut réduit à si peu de choses, qu'il n'était plus perceptible à la vue humaine. Ceci même ne pouvait pas durer toujours. Bientôt on en arriva à ne pouvoir plus que l'entendre, il n'était plus qu'une pure essence, comme un écho de l'existence humaine, vox et preterea nihil. A la fin, le maître d'école affirmait de temps à autre l'avoir entrevu; mais c'est que lui-même était presque spiritualisé par l'affliction; et que son rayon visuel avait été purifié dans la tourmente de la tribulation domestique. Peut-être la voix de Neal s'affaiblit, au point de n'être plus qu'une douce murmurure, qui finit par ne plus qu'une sorte de tintement d'oreille.

Telle fut la terrible et mystérieuse destinée du tailleur, qui, comme de raison, en sa qualité de héros, ne pouvait pas mourir. Il fondit comme un glaçon; et se déroba dans la perception des sens mortels; il se perdit dans l'immatérialité. M. O'Connor vit toujours et a recouvré de sa force sa femme est morte depuis plus de deux ans par Léon Wailly.

St. Roch, disons-nous, participe de l'indifférence qui régne dans cette partie du pays. Lui aussi est difficile à galvaniser. Il a perdu, en quelques années, le privilège d'attirer l'attention du pays entier sur des luttes électorales, entreprises au nom des principes et soutenues par le plus pur patriotisme. Il faut, dira aussi, pour expliquer, sinon pour excuser, cette désolante torpeur, qu'il a placé trop de confiance dans celui qu'il a chargé de le représenter tel qu'il est, avec son libéralisme plein d'ardeur, et d'impatiences même, avec son indépendance surtout. Il s'est laissé mettre le frein, et de complaisances en complaisances, il est arrivé au point de ne compter à peu près, dans la représentation du pays, que comme ses comités dont le servilisme se paie du prix d'un pont.

Voilà le résultat de notre confiance illimitée. Nous avons été séduits par une éloquence préparée avec art dans le silence du cabinet, par l'expression d'opinions, vraiment libérales, par l'énoncé d'un programme, toujours vague si l'on veut, mais plein de charme pour les esprits aventureux. Maintenant nous sommes déçus: les trahisons, les intermédiaires, les transactions déshonorantes, dont nous avons été témoins durant ces dernières années, nous ont égaré notre idole.

C'est que nous avons fait une idole. Elle, créée par notre fol enthousiasme s'est mise à prendre son rôle au sérieux; aussi que de précautions par se maintenir, en vraie idole qu'elle était, dans un état parfait de conservation, pour ne pas se dégrader; que de précautions que de soins pour ne pas s'user, que de diplomatie! Quand elle a parlé c'était pour ne pas conclure: un discours sans conclusion engage à si peu! Reste maintenant à savoir si elle osera continuer un pareil jeu, quand elle saura toute l'étendue de notre scepticisme à son endroit. Car nous sommes bien prêts, les élections aidant, à la faire parler tout de bon, — et il faudra bien qu'elle parle, — et à lui demander ce qu'elle a enfin dans le ventre, au risque de la voir se briser tout-à-fait. Nous la laisserons alors, dans ce cas, comme un dieu domestique tombé de sa chute, sur la route; et tellement écopé de sa chute, que les débris ne valent pas la peine d'être rassembrés.

LE BILL DE LA CONFEDERATION

Toronto, 25 fév. Le Globe publie une copie du bill relatif à la confédération présenté dans le Parlement impérial. Il est appelé "Acte de l'Amérique du Nord de 1867." Toutes les provinces unies porteront le nom de royaume du Canada.

La Législature Fédérale se nommera le Parlement du Canada; la chambre Haute, le Sénat et la Chambre Basse, les Communes. Les législatures locales seront appelées Législatures Provinciales d'Ontario, de Québec de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick respectivement. La législature d'Ontario, c'est-à-dire Haut-Canada, n'aura qu'une Chambre désignée sous le nom d'Assemblée Législative d'Ontario.

Les autres provinces auront chacune un Conseil Législatif et une Chambre d'Assemblée. Le président du Sénat sera nommé par la Couronne. Celle-ci aura le droit, dans un cas de nécessité, de nommer jusqu'à six sénateurs de plus que le nombre stipulé, qui est de 72. Les sénateurs seront nommés pour la vie. Le représentant de la reine présidera le nouveau royaume et conservera le nom de gouverneur-général et recevra un salaire de \$50,000 par année. Chaque province aura un lieutenant-gouverneur nommé par le gouverneur-général en conseil. L'acte renferme des dispositions pour l'admission éventuelle dans l'Union de Terre-Neuve, de l'Île du Prince-Edouard, de Rupert's Land, du territoire du Nord-Ouest, de la Colombie anglaise, avec des conditions que le parlement du Canada jugera équitables et qui seront approuvées par la Reine.

Le chemin de fer du St. Laurent à Halifax et la Nouvelle-Ecosse, sera commencé six mois après la mise en force du dit acte et devra être complété dans trois ans. La Chambre des Communes sera composée de 181 membres, dont 82 d'Ontario, 65 de Québec, 19 de la Nouvelle-Ecosse et 15 du Nouveau-Brunswick. Le siège du gouvernement du Canada sera à Ottawa; mais il sera sujet à la prérogative royale. Toronto, Québec, Halifax et Fredericton seront les capitales des provinces. Des octrois annuels considérables seront faits aux provinces maritimes. Le gouvernement exécutif d'Ontario se composera de cinq membres, savoir: un procureur général, un secrétaire provincial, un trésorier, un commissaire des terres et un commissaire des travaux publics.

BRESIL

Nous avons reçu quelques numéros d'un journal français publié au Brésil, dont le titre est en espagnol: le *Diario do Rio de Janeiro*. Il se publie à Janeiro dans cette dernière langue: mais ses éditeurs ont eu tout dernièrement la pensée d'en faire une édition en français destinée à contenir tous les renseignements sur les ressources de ce beau pays et à éclairer les européens sur la vraie position où se trouve l'empire brésilien dans la guerre qu'il soutient maintenant contre le Paraguay.

Nous publions, dans une autre colonne, quelques extraits d'un excellent article sur la libre navigation du fleuve Amazone que vient de proclamer le gouvernement du Brésil.

Nous ne saurions trop recommander ce journal français à ceux qui dans ce pays songeraient à établir des relations commerciales avec cette riche contrée. Ils y trouveront des données on ne peut plus précieuses sur son commerce et son industrie.

La rumeur mentionnée quelques noms de candidats à la représentation de la division Est, soit dans la législature de Québec ou dans le parlement du Canada. On assure que les candidatures de M. M. Pierre Légiaré, le maire suppléant actuel, et Abdou Côté, échevin, sont considérées comme très sérieuses.

BOND NATIONAL

M. Dorval a donné avant hier soir, sur son magnifique glacier, le bal costumé qu'un malentendu avait empêché d'avoir lieu vendredi, le 22 dernier.

La grande entrée des costumes s'est faite sous M. Boisseau qui conduisit la soirée. La variété et le pittoresque des costumes, leur richesse de goût que chacun avait su y mettre, la présence si attrayante d'un grand nombre d'aimables et jolies patinenses, tout présentait au spectateur l'ensemble le plus parfait, le coup d'œil le plus agréable et le plus délicieux.

Dans la première partie nous avons franchement applaudi aux *Lanciers*, mais avouons-le, toute notre admiration a été d'abord pour le fameux *Pas de deux*, dansé par deux jeunes enfants dont l'un, âgé de 9 ans, est le fils de M. Dorval lui-même, et l'autre un jeune Laroche. Ces deux enfants ont été réellement surprenants dans leur danse et ont déployé une grâce et un art que leur jeune âge rendait encore plus attrayants.

Puis nous avons admiré M. M. Landry et M. Jones qui ont exécuté, en voltigeant sur leurs patins ces mille et une gracieuses évolutions qui rendent si difficile, quoique si agréable, l'art de patiner.

Pendant l'intermède d'un quart d'heure qui suivit, M. George Châteauevert, l'un des *Ravels* canadiens, exécuta les tours de force les plus surprenants et les plus périlleux de leur répertoire gymnastique.

La partie la plus remarquable de la seconde partie fut le *Grand Cotillon* dansé par les véritables *Ravels* canadiens sur onze chevaux. Rien de plus admirable que la marche régulière et toute militaire de la cavalerie, mais aussi rien de plus propre à exciter l'hilarité générale que les voltiges du poney du jeune Dorval et la grotesque cabriolet du rétif mulet de Edouard Châteauevert.

Après cette danse des onze (ou plutôt vingt) chevaux, il était difficile de faire quelque chose qui pût plaire davantage, ainsi les danses qui suivirent, quoique bien exécutées, n'ont pas paru intéresser vivement. Et c'était tout naturel!

Environ 2000 spectateurs étaient placés sur les gradins et en dehors de la chaîne tendue autour du rond afin que les danseurs et danseuses ne fussent pas embarrassés par le public qui sans cet obstacle empie à toujours trop sur la glace. Il n'est donc pas à douter que la recette doit être bonne. Nous en félicitons sincèrement M. Dorval qui mérite certainement l'encouragement qu'il a reçu par les efforts constants, les sacrifices nombreux qu'il a faits pour amuser le public et lui rendre agréables quelques-unes de ses longues soirées d'hiver. On a remarqué encore, avec plaisir le genre d'éclairage et l'éblouissant état de la lumière.

Le magnifique corps de musique de l'artillerie royale contribua aussi à donner de l'éclat à cette soirée. Nous espérons que M. Dorval voudra bien répéter avant le Carême.

Les personnes à qui nous adressons L'ÉLECTEUR sont priées de nous envoyer le montant de leur abonnement qui ne peut être moindre que de six mois. Si elles ne veulent pas s'abonner, elles sont priées de le renvoyer.

QUEBEC

SAMEDI, 2 MARS 1867.

Les choses politiques vont en Canada du train des morts de la ballade allemande. La rapidité avec laquelle on laisse les événements s'accomplir à cela de bon qu'elle prévient, jusqu'à un certain point, les secousses et les ébranlements qui mettent des jours d'une nation en péril. Mais ces révolutions pacifiques peuvent-elles empêcher les mécomptes de ceux là-mêmes qui les activent le plus? — Nous connaissons bientôt le résultat de tous ces rapides changements, à vue dans le grand drame de nos destinées.

En attendant, la Confédération rentre dans l'ordre des faits accomplis, et les esprits commencent à se tourner vers les élections, qui ne tarderont pas à se faire sous le nouveau régime. Dans le Haut-Canada, ou plutôt, pour parler selon les pourvoyeurs de constitutions, et de noms baroques, dans l'Ontario, on pose déjà des candidatures, et les partis se raniment. A Montréal, les noms des candidats de l'opposition, que nous paraissons très sérieux, sont jetés dans le public. Seul, le district de Québec, ne s'est pas encore laissé gagner par ce mouvement électoral qui prend ailleurs des proportions assez imposantes. Il entrera non compagne des derniers. Nous admirons cette quiétude en présence des périls que révèle notre nouvelle situation. St. Roch, même, sur la berge de la démocratie canadienne, comme on l'a appelé si souvent, jeter des agitations pour toute grande idée pour toute noble aspiration.